

Zoom... **European TK'Blue Agency**

Notation extra financière "Transport"

Une agence européenne baptisée TK Blue a été lancée en décembre dernier au Sénat en présence du ministre des Transports **Thierry Mariani**. Elle vise à rapprocher l'offre de transport multimodal peinant à se massifier et la demande qui s'articule autour du nombre croissant de chargeurs et de commissionnaires de transport

"Chaque année, elle délivrera aux chargeurs et aux commissionnaires de transport une notation extra financière "TK'Blue" qui appréciera leurs progrès dans l'utilisation de modes écoresponsables par mer, fleuve, fer et route", explique **Philippe Mangeard**, président du Cercle pour l'optimodalité, à l'initiative du projet. Le fonctionnement de ce système est porté par de nombreuses personnalités du monde industriel, de la distribution et de la prestation de transport telles que l'AUTF, TLF et l'Afri, s'appuie sur cinq principes. Auprès de l'agence, les transporteurs devront tout d'abord soumettre leur offre multimodale afin qu'elle soit labellisée sur la base de critères reconnus et l'avis rendu par des professionnels et personnalités membres de son Conseil scientifique et de son Comité d'orientation stratégique. Cette étape franchie, les sociétés labellisées délivreront à leurs clients des certificats TK'Blue. Assurant le suivi de la démarche, l'Agence émettra alors en fin d'année une note de A à F en fonction de trois paramètres : le ratio TK Blue/TK classique, progression de ce ratio par rapport à l'année précédente, et comparaison de cette note par rapport au ratio moyen du secteur d'activité auquel appartient le donneur d'ordre. L'année en cours sera consacrée à tester et à mettre en œuvre ces principes, et à élargir son périmètre à d'autres pays européens dont l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Par les voix de **Christophe Santoni** et de **Bruno Kaufmann**, LD Lines et la Compagnie fluviale des transports (CFT) ont annoncé d'ores et déjà leur demande de labellisation auprès de l'agence qui, pour transformer l'essai, devra sur la durée démontrer plusieurs qualités rappelées par **Geneviève Ferone**, directrice Développement durable de Véolia Environnement : "Indépendance, objectivité et crédibilité".

E.D.

Grand plan

Marine Line



Le port de Marseille est en pleine expansion. Les infrastructures de la Marine Line sont en cours de construction. L'image illustre un bâtiment moderne avec une architecture contemporaine, caractérisé par de grandes surfaces vitrées et des lignes épurées.

En savoir plus

Article de fond sur les enjeux économiques et environnementaux liés à la logistique maritime et au développement durable.

Condamnation

Actualité juridique concernant les infractions liées au transport maritime et les sanctions encourues.

Temps

Actualité météorologique et maritime, incluant les prévisions pour les zones côtières et les alertes en mer.

Actualités

Section d'actualités maritimes et portuaires, couvrant les événements récents du secteur.

Le jour

Actualité quotidienne et informations locales liées à la communauté maritime.

Actualités

Section d'actualités maritimes et portuaires, couvrant les événements récents du secteur.

Le port de Marseille : les défis de demain



Article de fond analysant les défis et les perspectives du port de Marseille face à la mondialisation et aux nouvelles exigences de la logistique.

l'antenne
 Édité par la SMECI
 SARL au capital de 2.200 euros
 R.C. 447 889 395 00037
 Siège social : 32, avenue André-Roussin
 BP 36 - 13321 Marseille Cedex 16
 ISSN 0395-8582 - CPPAP 0313T79480
 Dépôt Légal : 10 avril 2006
 Directeur de la publication : N. ARIAS
 Gérant : Richard REVERCHON
 Tél. : 04.91.33.25.81 - Fax : 04.91.55.58.97
 Site internet : www.lantenne.com
 Publicité :
 Grand Sud F. Revenaz 04.91.13.71.60
 Normandie F. Papion : 06.21.88.97.42
 Annonces maritimes : 04.91.33.63.01
 Abonnement : 04.91.13.71.62
 Rédaction :
 V. Grunhec : redaction@lantenne.com
 f.andre@lantenne.com
 v.calabrese@lantenne.com
 Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation professionnelle continue.